



Macon, lundi 5 juillet 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/03461

Pris en application :

Art. A.4241-26 du code des transports relatif aux mesures temporaires
Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012
Arrêté préfectoral n° BCSD/2021/173 du 1er juillet 2021

Manifestation nautique et activités nautiques

**Manifestations du 14 juillet 2021
à Chalon-sur-Saône**

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 14/07/2021 de 09:00 à 22:30o **Saône**

entre les pk 141,000 et pk 146,000 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Les usagers de la voie d'eau sont informés que les manifestations du 14 juillet 2021 auront lieu de 9 heures à 22 heures 30 à Chalon-sur-Saône :

- régates de 9 heures à 16 heures du PK 143,000 au PK 146,000,
- démonstrations de ski nautique de 18 heures 30 à 19 heures 30 du PK 141,000 au PK 143,000,
- descente aux flambeaux en catamarans de la Saône de 20 heures 30 à 21 heures 30 du PK 141,000 au PK 146,000 (juste avant le tir du feu d'artifice).

Les usagers de la voie d'eau devront faire preuve d'une vigilance particulière à l'approche de la manifestation.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON
Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

15/07/2021

Par délégation

Signé

Yannick SAVOY